digne du nom de lac sort d'ailleurs des limites d'une fortune privée, fût-ce une énorme fortune de finance. Lorsqu'un parc aboutit aux rives d'un lac naturel, les points de vue vers une vaste nappe d'eau ordinairement bornée par des accidents de terrain pittoresques et variés doivent être ménagés en grand nombre dans la distribution du jardin, surtout dans ses parties couvertes et ombragées où se trouvent les stations et les lieux de repos.

Quant aux pièces d'eau artificiellement creusées dans un parc, lorsqu'elles ont assez d'étendue pour figurer un lac, il faut toujours qu'un de leurs bords au moins soit découvert et permette à la vue d'embrasser un vaste horizon. Les autres parties des rives du lac doivent être parsemées de grands arbres isolés, dispersés çà et là avec des touffes de buissons et d'arbustes à tiges peu élevées; quelques fabriques font un très bon effet en animant le paysage.

Il arrive très souvent que la pièce d'eau, dans un jardin paysager, ne peut pas recevoir l'étendue qu'il serait désirable de lui donner. C'est alors qu'il faut recourir aux moyens artificiels d'en dissimuler la petitesse par des illusions d'optique. La portion des rives de l'étang artificiel où l'œil plonge à perte de vue sur un horizon découvert doit être tout-à-fait unie, basse, et presque au niveau de la surface de l'eau, de telle sorte que le spectateur, placé dans une barque, sur l'étang, à quelque distance de la rive, ne puisse aisément en discerner les limites et soit, par ce moyen, trompé sur son étendue, qui doit lui paraître avoir bien au-delà de sa grandeur véritable. Lorsqu'on veut produire une illusion complète, par rapport à l'étendue véritable d'une pièce d'eau ou d'un étang, il ne faut laisser subsister aux alentours, à portée de la vue, aucun de ces objets dont les dimensions réelles sont trop connues, tels qu'un buisson ou une chaumière; il serait trop facile de juger, par comparaison avec ces objets, de l'etendue de la surface qu'on désire empêcher le spectateur d'apprécier avec précision. C'est ainsi qu'un chêne colossal, de trente mètres de haut, s'il se trouve au bord d'un étang artificiel, dans un parc, fera paraître cet étang plus petit qu'il ne l'est en effet. C'est au jardinier paysagiste à connaître les ressources que les lois de l'optique et de la perspective lui offrent pour grandir ou diminuer les objets.

L'optique et la perspective, comme sciences, ne peuvent être connues que par des études spéciales; les lois de ces sciences ne sauraient trouver place ici; rappelons toutefois quelques-unes de ces données, qui, par leur précision et leur simplicité, mériteraient d'être vulgaires.

Si les décorations d'un théâtre d'enfants sont en proportion avec la taille des acteurs, elles feront disparaître leur petitesse aux yeux des spectateurs, par cela seul que le spectateur manquera d'objets de comparaison; qu'un homme de taille ordinaire vienne à se montrer au milieu des enfants sur un théâtre ainsi decoré, cet homme vu de la salle fera l'effet d'un géant. De même, dans un paysage, une petite tour placée près d'une grande semble moitié plus petite; de deux hommes, dont l'un est vu près d'un vaste palais, l'autre près d'une cabane, à la même distance, le premier, quoique de même taille, paraîtra beaucoup plus petit que le second. De même, des figures de grandeur colossale, sculptées sur la façade d'un bâtiment, l'écrasent et diminuent en apparence ses proportions. Le soleil, à son lever ou près de son coucher, paraît beaucoup plus grand que lorsqu'il est élevé sur l'horizon, et cela uniquement parce que son disque est vu du même coup d'œil avec des objets terrestres dont il fait ressortir la petitesse.

Les illusions de ce genre sont innombrables; il serait superflu d'en multiplier les exemples; le dessinateur de jardins paysagers doit savoir en tirer parti d'une manière judicieuse. Voici quelques points essentiels qui peuvent le guider dans cette partie importante de ses opérations.

Un temple de douze à quinze mètres de haut, dont la façade est supportée par des colonnes de 0^m60 à 0^m70 de diamètre, proportions très convenables dans un jardin paysager d'une étendue médiocre, sera complétement écrasé et paraîtra d'une petitesse choquante s'il est dominé par de grands arbres ayant près du double de sa hauteur. On doit éviter par la même raison de planter sur une éminence de 2^m50 à 3 mètres de haut des arbres destinés à devenir avec le temps sept ou huit fois plus hauts, sous lesquels cette éminence finirait par disparaître; au contraire, la même élévation, garnie seulement d'arbrisseaux à fleurs, choisis parmi ceux qui ne s'élèvent pas, conservera son caractère, et l'œil du spectateur ne perdra rien de l'effet qu'elle est appelée à produire dans le paysage.

En général, les arbres très élevés ou destinés à le devenir sont bannis des petits jardins, qu'ils tendent à faire paraître encore plus petits.

Il est toujours facile de dissimuler par des plantations artistement ménagées la clôture servant de limite au jardin paysager; dans ce cas, aucun sentier ne doit régner ni le long, ni trop près de cette clôture. Le paysage extérieur semble une dépendance, une continuation des bosquets, lorsque ceux-ci ont été dessinés et plantés par une main habile, et qu'on n'a négligé aucun moyen de grandir pour l'œil du spectateur l'étendue véritable du jardin paysager; cette ressource ouvre un champ sans limites à l'exercice du talent du dessinateur toutes les fois que les jardins à créer se trouvent encadrés dans une contrée pittoresque.

Le bon sens et le bon goût permettent assurément de produire artificiellement des illusions d'optique qui trompent sur la distance de laquelle sont vus les objets, et ne permettent pas d'apprécier du premier coup d'œil leurs vraies dimensions; le bon goût est au contraire blessé autant que le bon sens par ces facades postiches de temples derrière lesquelles il n'y a pas